

L'an deux mille vingt-six, le 02 mars à 10h00, le Comité Syndical de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président,

Convocation faite le 20 février

Nombre de délégués en exercice : 49

Nombre de délégués présents : 19

Nombre de votants : 28

Nombre de voix : 105

Présents titulaires (16) :

Madame Sylvie AUBERT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Monsieur Benoist AULANIER représentant des Communautés de Communes
Monsieur Michel CAPERAN pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Christophe DUPRAT pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Christophe FUMEY pour le Syndicat Sud-Gironde Mobilités
Monsieur Olivier GEORGIADES pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Monsieur Michel GERMANEAU pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Monsieur Dany GRELLIER pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Alain LECOINTE pour la Communauté d'agglomération du Niortais
Monsieur Hindeley MATTARD pour la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut
Madame Claude MELLIER pour Bordeaux Métropole
Madame Line MEODE pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Patrick ROUGEOT pour la Communauté d'agglomération du Grand Guéret

Présents suppléants (3) :

Monsieur François PATIER pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Madame Christelle PRELLON pour la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois
Madame Christine SEGUINAU pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Pouvoirs (9) :

Monsieur Frankie ANGEBAULT à Madame Sylvie AUBERT
Monsieur Claude BAUDIN à Monsieur Christophe DUPRAT
Monsieur Mathieu BERGE à Monsieur Renaud LAGRAVE
Monsieur Jacky EMON à Madame Sylvie AUBERT
Monsieur Jen GALAND à Monsieur Renaud LAGRAVE
Madame Véronique GLEYZE à Monsieur Nicolas PATRIARCHE
Monsieur Nordine GUENDEZ à Madame Claude MELLIER
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH à Madame Claude MELLIER
Monsieur Dominique SIX à Monsieur Alain LECOINTE

Absents Excusés (33) :

Monsieur Frankie ANGEBAULT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Monsieur Serge ARCOUET pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Thierry AUROY-PEYTOU pour la Communauté d'agglomération Bergeracoise
Monsieur Bertrand AYRAL pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Gérard BAGNOL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Claude BAUDIN pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Monsieur Gilles BEGOUT pour Limoges Métropole

Madame Pascale BELLE pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac
Monsieur Mathieu BERGÉ pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Madame Catherine BERNARD pour la Communauté d'agglomération Val de Garonne
Monsieur Eric BERNARD pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
Monsieur Philippe BUISSON pour la Communauté d'agglomération du Libournais
Monsieur Florian CHANTEGREIL pour la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud
Monsieur Jacques COLOMBIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Xavier DANÉY pour la Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord
Monsieur Philippe DELHOUME pour la Communauté d'agglomération de Saintes
Monsieur Alain DUBOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Grand Dax
Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jean GALAND représentant des Départements
Madame Véronique GLEYZE pour le Communauté d'agglomération du Marsan
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jean-François IRIGOYEN pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole
Monsieur Jean-Luc MARTIAL pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Monsieur Frédéric MELLIER pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Marc OXIBAR pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Didier PORTRON pour la communauté d'agglomération Rochefort Océan
Monsieur Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Gérard REGNIER pour la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois
Monsieur Daniel RINGENBACH pour la Communauté d'agglomération Tulle Agglo
Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH pour Bordeaux Métropole
Monsieur Dominique SIX pour la Communauté d'agglomération du Niortais

Secrétaire de séance :

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité. **Madame Claude MELLIER** est désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle a acceptées.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 02 MARS 2026 DELIBERATION 2026_013 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu le règlement intérieur du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Vu les délibérations relatives à la modification des statuts,

Vu les statuts modifiés du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités en date du 15 décembre 2025 et validés par l'arrêté préfectoral en date du 09 février 2026,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération 2018_05 du Comité Syndical du 16 juillet 2018 relative à l'adoption des modalités budgétaires et comptables,

Vu la délibération 2021_026 du Comité Syndical du 10 décembre 2021 relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022,

Vu la délibération 2021_027 du Comité Syndical du 10 décembre 2021 relative à la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022 : régime d'amortissements et des immobilisations et fongibilité des crédits,

Vu la délibération 2026_001 du Comité Syndical du 2 février 2026 relative aux Orientations Budgétaires 2026,

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté lors de la séance du Comité Syndical du 2 février 2026,

Considérant les dispositions légales en la matière, il est proposé au Comité Syndical d'opter pour un vote du budget par nature, étant entendu que le vote par fonction ne présente pas d'intérêt particulier compte tenu des compétences du syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités,

Ceci étant exposé, le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2026 du syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités s'élève à **27 349 710,00 €** répartis comme suit :

Fonctionnement Projet Billettique				
Dépenses		Recettes		
Projet Billettique mutualisée	Hébergement, maintenance, AMO et charges courantes	1 311 197,00 €	Contributions Plateforme et gestion de Projet Billettique RNA	1 448 640,00 €
	Charges de personnel	421 159,00 €	Contributions réseaux urbains Billettique	429 651,00 €
	Dotations aux amortissements	987 578,00 €	Recettes des subventions transférées au compte de résultat	800 000,00 €
Sous-total Projet Billettique		2 719 934,00 €	Sous-total Projet Billettique	2 678 291,00 €
Investissement Projet Billettique				
Dépenses		Recettes		
Développement Billettique mutualisé et TER		4 911 413,00 €	Rembt Développement Billettique	3 901 524,00 €
Equipements billettique mutualisée		4 482 104,00 €	Rembt Equipements billettique	5 522 154,00 €
Equipements Billettique NAM		172 814,00 €	Remboursement avance	558 604,85 €
Régularisations écritures		3 178 066 ,00 €	Régularisations écritures	3 178 066 ,00 €
Recettes des subventions transférées au compte de résultat		800 000,00 €	Dotations aux amortissements	987 578,00 €
Sous-total Projet Billettique		13 544 397,00 €	Sous-total Projet Billettique	14 147 926,85 €
Total Dépenses 2026 Projet Billettique		16 264 331,00 €	Total Recettes 2026 Projet Billettique	16 826 217,85 €

Fonctionnement (hors projet billettique)			
Dépenses		Recettes	
Analyses Juridiques	300 000,00 €	Contributions AOM, CDC et Département	1 637 000,00 €
Charges courantes	410 176,00 €	Contribution Région Nouvelle-Aquitaine	1 637 000,00 €
Charges locatives	262 056,00 €	Résultat de fonctionnement reporté	2 207 047,17 €
Etudes Multimodales	885 496,00 €	Contributions AOM concernées Etude corridors cars express	127 818,00 €
Modalité intégrée Modalis	1 870 333,00 €	Subvention DREAL	85 000,00 €
Charges de personnel	2 068 833,00 €	Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes	300 000,84 €
Remboursements de frais au budget annexe (charges fixes)	400 000,00 €	Remboursements de frais au budget annexe (charges fixes)	400 000,00 €
		Subventionnement des locaux du plateau commun	54 000,16 €
		Autres produits de gestion courante et remb. sur charges	3 092,83 €
Dotations aux amortissements	1 112 422,00 €	Recettes des subventions transférées au compte de résultat	900 000,00 €
Sous-total (hors Billettique)	7 309 316,00 €	Sous-total (hors Billettique)	7 350 959,00 €
Total Dépenses de Fonctionnement	10 029 250,00 €	Total Recettes de Fonctionnement	10 029 250,00 €

Investissement (hors projet billettique)			
Dépenses		Recettes	
Mobilité intégrée Modalis	2 779 663,00 €	Solde d'exécution d'investissement	1 400 936,15 €
Immobilisations NAM	96 400,00 €	Mobilité intégrée Modalis	209 175,00 €
		Subvention FEDER	450 000,00 €
Recettes des subventions transférées au compte de résultat	900 000,00 €	Dotations aux amortissements	1 112 422,00 €
Sous-total (Hors Billettique)	3 776 063,00 €	Sous-total (Hors Billettique)	3 172 533,15 €
Total Dépenses d'Investissement	17 320 460,00 €	Total Recettes d'Investissement	17 320 460,00 €

Dépenses de fonctionnement : 10 029 250,00 €

I. Dotation aux amortissements : 2 100 000,00 €

II. Projet Mobilité Intégrée : 1 870 333,00 €

Il s'agit des charges d'hébergement, maintenance et exploitation des outils et systèmes liés au projet modalis (référentiel multimodal régional, maas Modalis, compte unique...)

III. Charges de personnel : 2 489 992,00 €

Elles sont en hausse par rapport à 2025, en lien avec les conclusions de l'audit RH réalisé en 2024, la mise en place du nouvel organigramme et la délibération de décembre 2024 ouvrant plusieurs postes nécessaires au bon fonctionnement de NAM (fonctions supports et techniques). Les charges de personnel liées au projet billettique sont estimées à 421 000€ et celles refacturées au budget CLM à 300 000€.

IV. Projet billettique mutualisé : 1 311 197,00 €

Il s'agit des charges d'hébergement, de maintenance, d'exploitation, ainsi que les locaux dédiés aux équipes billettiques. Cette trajectoire est conforme aux évaluations de la projection pluriannuelle. Ces charges sont prises en charge exclusivement par les membres intégrés au projet billettique.

V. Etudes multimodes : 885 496,00 €

Il s'agit des études relatives au déploiement des lignes de cars express, du covoiturage, des hubs de mobilités et d'harmonisation tarifaire. Elles sont financées en partie par l'Europe (ELENA), l'Etat et les membres concernés.

VI. Charges courantes : 410 176,00 €

Il s'agit des charges liées au fonctionnement quotidien de la structure, hors charges locatives

VII. Charges locatives : 262 056,00 €

VIII. Analyses juridiques : 300 000,00 €

NAM doit faire appel à des experts juridiques sur les sujets innovants portés par le syndicat : mise en place d'un service numérique multimodal et vente par Modalis des tarifs SNCF, déploiement de la Commission Locale des Mobilités, rescrit, gamme tarifaire...

IX. Frais refacturés à la CLM : 400 000,00 €

Il s'agit de la part des charges liées au fonctionnement quotidien de la structure refacturés au budget annexe.

Recettes de fonctionnement : 10 029 250,00 €

I. Chapitre 002, Résultat de fonctionnement reporté : 2 207 047,17€

II. Chapitre 013, Atténuation de charges : 2 892,83 €

**III. Chapitre 70, Produits des services, domaine et ventes diverses :
754 001,00 €**

Il s'agit des charges fixes et de personnel reversées par le Budget Annexe (700 k€) et du subventionnement des locaux par les partenaires du plateau commun (27 k€ x 2 ans).

IV. Chapitre 74, Dotations, subventions et participations : 5 356 278,00 €

- Dont les contributions des membres pour l'exercice 2026 à hauteur de **3 274 000,00 €** sont établies conformément à l'article 21.1 des statuts de Nouvelle-Aquitaine Mobilités ;

Membres	Cotisation pour l'exercice 2026
Région Nouvelle-Aquitaine	1 637 000 €
Bordeaux Métropole	300 000 €
Département de la Gironde	120 000 €
Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour	95 000 €
Limoges Métropole	80 000 €
Communauté urbaine du Grand Poitiers	80 000 €
Communauté d'agglomération de La Rochelle	67 500 €
Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités	67 500 €
Communauté d'agglomération du Grand Angoulême	55 000 €
Communauté d'agglomération du Niortais	55 000 €
Communauté d'agglomération du Bassin de Brive	55 000 €
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux	55 000 €
Communauté d'agglomération du Libournais	40 500 €
Communauté d'agglomération Royan Atlantique	40 500 €
Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais	40 500 €
Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut	40 500 €
Sud Gironde Mobilités	40 500 €
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord	40 500 €
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud	40 500 €
Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud	40 500 €
Communauté d'agglomération du Grand Cognac	40 500 €

Communauté d'agglomération Rochefort Océan	27 000 €
Communauté d'agglomération Bergeracoise	27 000 €
Communauté d'agglomération Val de Garonne	27 000 €
Communauté d'agglomération de Saintes	27 000 €
Communauté d'agglomération du Grand Dax	27 000 €
Communauté d'agglomération du Marsan	27 000 €
Communauté d'agglomération Tulle Agglo	13 500 €
Communauté d'agglomération du Grand Guéret	13 500 €
Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois	13 500 €
Communauté de communes Aunis Atlantique	5 000 €
Communauté de communes Jalle Eau Bourde	5 000 €
Communauté de communes Haut Poitou	5 000 €
Communauté de communes Montesquieu	5 000 €
Communauté de communes Airvaudais-Val de Thouet	5 000 €
Communauté de communes du Thouarsais	5 000 €
Communauté de communes de Haute Corrèze	5 000 €
Communauté de communes Vallée du Clain	5 000 €
TOTAL	3 274 000 €

Membres	Contributions Billettique
Région Nouvelle-Aquitaine	1 440 000 €
Limoges Métropole	220 000 €

Délibération 2026_013

Communauté d'Agglomération de Brive	15 000 €
EPIC Périmouv'	107 570 €
Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	3 500 €
Transdev du Marsan	4 000 €
Transdev Nord Bassin Mobilités	30 000 €
Transdev Bassin d'Arcachon	36 000 €
Communauté d'agglomération Tulle Agglo	2 500 €
Communauté d'agglomération du Grand Guéret	2 250 €
Total	1 860 820 €

Partenaires	Contributions Etudes corridors cars express	Subventions Etudes Covoiturabilité
DREAL Nouvelle-Aquitaine	60 000,00 €	25 000,00 €
Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités	47 340,00 €	
Région Nouvelle-Aquitaine	71 010,00 €	
Bordeaux Métropole	9 468,00 €	
Total	187 818,00 €	25 000,00 €

V. Chapitre 75, Autres produits de gestion courante charges : 200,00 €

VI. Chapitre 77, compte 773 Annulation mandats antérieurs : 8 831,00 €

**VII. Chapitre 042, Opérations d'ordre de transfert entre sections :
1 700 000,00 €**

Il s'agit des écritures concernant le passif de Nouvelle-Aquitaine Mobilités et en particulier la reprise annuelle (en RECETTES, compte 777) au compte de résultat par opération d'ordre budgétaire ayant pour seule vocation d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements (en DÉPENSES, compte 6811) des biens financés par des subventions d'équipement.

Dépenses d'investissement : 17 320 460,00 €

I. Equipements billettique Modalis : 4 654 918,00€

Il s'agit des différents équipements billettique acquis par NAM pour le compte des membres (Région, Bocage Bressuirais, Tulle, Périgueux, Limoges, COBAN, COBAS...)

II. Développements Billettique mutualisé et TER : 4 911 413,00 €

Il s'agit des coûts de gestion de projet liés au déploiement de la billettique pour les réseaux membres du projet, ainsi que des développements à façon pour le projet TER, les réseaux urbains ou routiers régionaux.

III. Mobilité intégrée Modalis : 2 779 663,00 €

Il s'agit des développements réalisés sur les outils modalis afin de déployer le MaaS : compte unique, amélioration continue de l'application et du site internet, intégration de nouvelles fonctionnalités et technologies.

IV. Immobilisations NAM : 96 400,00 €

Il s'agit des travaux d'aménagements des locaux de NAM et de l'acquisition d'équipements informatiques, mobiliers et de visio-conférence.

V. Emprunts et dettes assimilés : 0,00 €

VI. Opérations d'ordre transfert entre section : 1 700 000,00 €

Il s'agit des écritures concernant le passif de Nouvelle-Aquitaine Mobilités et en particulier la reprise annuelle (en RECETTES, compte 777) au compte de résultat par opération d'ordre budgétaire ayant pour seule vocation d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements (en DÉPENSES, compte 6811) des biens financés par des subventions d'équipement.

VII. Opérations d'ordre transfert dans la section : 3 178 066,00 €

Il s'agit des écritures de régularisations des comptes 458 « opérations pour compte de tiers ». Ces écritures concernent les réseaux de Bocage Bressuirais, Brive, Périgueux, COBAN et COBAS. Toutes les écritures passées aux comptes 2051, 2188, 13151 et 13251 sont transférées aux comptes 4581 en dépenses et 4582 en recettes.

Recettes d'investissement : 17 320 460,00 €

La section d'investissement est financée par :

**I. Chapitre 001, Solde d'exécution d'investissement reporté :
1 400 936,15 €**

II. Chapitre 13 Subventions d'investissement : 8 181 167,00 €

- D'une part, les subventions suivantes pour le projet billettique à hauteur de **4 110 699,00 €** réparties comme suit :

Membres	Mobilité intégrée	Plateforme Billettique art 6.1	Projets et interfaces
Région Nouvelle-Aquitaine		1 700 000 €	1 951 799 €
Limoges Métropole			245 000 €
Communauté d'agglomération du Bassin de Brive		70 000 €	
Transdev Nord Bassin Mobilités		35 000 €	
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud	14 175 €	55 000 €	
Transdev du Marsan		35 000 €	
Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois	4 725 €		
Total	18 900 €	1 895 000 €	2 196 799 €

- D'autre part, les subventions d'équipements billettiques par les AOM concernées : **3 620 468,00 €**
- Enfin, d'une subvention FEDER prévue à hauteur de **450 000,00 €**

III. Chapitre 237, Avances versées sur commandes :

Remboursement de l'avance faite en début de marché à la société Kuba pour un montant de **558 604,85 €**

IV. Chapitre 4582, Opération pour compte de tiers :

Remboursement des équipements pour le projet billettique par les AOM concernées : **1 901 686,00 €**

V. Chapitre 040, Opérations d'ordre transfert entre les sections :

Amortissements des immobilisations pour **2 100 000,00 €**

VI. Chapitre 041, Opérations d'ordre transfert dans la section : 3 178 066,00€

Il s'agit des écritures de régularisations des comptes 458 « opérations pour compte de tiers ». Ces écritures concernent les réseaux de Bocage Bressuirais, Brive, Périgueux, COBAN et COBAS. Toutes les écritures passées aux comptes 2051, 2188, 13151 et 13251 sont transférées aux comptes 4581 en dépenses et 4582 en recettes.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide:

- **D'approuver le Budget Primitif 2026 tel que présenté ci-dessus par le Président et annexé à la présente délibération ;**
- **De voter les crédits au niveau des chapitres conformément aux dispositions de l'article L2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**
- **De mettre en recouvrement les recettes ;**
- **D'autoriser le Président à prendre tous les actes et mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Secrétaire de Séance,



Claude MELLIER

Le Président,



Renaud LAGRAVE,

Le Président,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de la réception en Préfecture le **03/03/2026** et de sa publication sur le site internet du Syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités le **03/03/2026**
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux ou recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue des 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES
Syndicat Mixte

Numéro SIRET : 20008173500025
Poste comptable : PAIERIE REGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	53

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
B3.1 - Etat des provisions constituées	61
B3.2 - Etalement des provisions	62
B4 - Etat des charges transférées	63
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	64
B6 - Prêts	65
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	66
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	67
B7.3 - Etat des emprunts garantis	68
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	69
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	70
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	71
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	72
B7.8 - Autres engagements donnés	75
B7.9 - Autres engagements reçus	76
B8 - Subventions versées	80
B9 - Etat du personnel	81
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	82
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	83
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	84
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	85
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	86
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	87
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	88

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale

Informations fiscales (N-2)

Collectivité

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

Informations financières – ratios

Valeurs

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)****C1****RESULTAT DE L'EXERCICE N-1**

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	12 753 176,42	11 675 259,74	4 685 900,00	A1 3 607 983,32
Investissement	6 296 565,95	4 500 502,06	(3) 3 197 000,04	A2 1 400 936,15
Fonctionnement	6 456 610,47	7 174 757,68	(4) 1 488 899,96	A3 2 207 047,17

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 533 149,50	III + IV 105 000,00	B1 -428 149,50
Investissement	I 533 149,50	III 105 000,00	B2 -428 149,50
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	3 179 833,82
Investissement	A2 + B2	972 786,65
Fonctionnement	A3 + B3	2 207 047,17

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 533 149,50
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	132 354,50
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	100 012,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	300 782,80
458102		193 120,80
458104		107 662,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 105 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	105 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	16 787 310,50	15 814 523,85
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	533 149,50	105 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 400 936,15
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		17 320 460,00	17 320 460,00
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 029 250,00	7 822 202,83
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 207 047,17
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		10 029 250,00	10 029 250,00
		+	+
TOTAL DU BUDGET (4)		27 349 710,00	27 349 710,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AP VOTEES****B1**

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**PRESENTATION DES AE VOTEES****B2**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	6 938 898,56	132 354,50	7 563 721,50	7 563 721,50	7 696 076,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	5 449 350,00	100 012,20	3 311 335,80	3 311 335,80	3 411 348,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 388 248,56	232 366,70	10 875 057,30	10 875 057,30	11 107 424,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	300 782,80	1 033 687,20	1 033 687,20	1 334 470,00
Total des dépenses réelles d'investissement		12 438 248,56	533 149,50	11 909 244,50	11 909 244,50	12 442 394,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		3 178 066,00	3 178 066,00	3 178 066,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 350 000,00		4 878 066,00	4 878 066,00	4 878 066,00

TOTAL	13 788 248,56	533 149,50	16 787 310,50	16 787 310,50	17 320 460,00
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 320 460,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	7 592 250,00	105 000,00	8 076 167,00	8 076 167,00	8 181 167,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	405 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	558 604,85	558 604,85	558 604,85
Total des recettes d'équipement		7 997 725,00	105 000,00	8 634 771,85	8 634 771,85	8 739 771,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	1 901 686,00	1 901 686,00	1 901 686,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 997 725,00	105 000,00	10 536 457,85	10 536 457,85	10 641 457,85

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	821 694,40		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 050 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		3 178 066,00	3 178 066,00	3 178 066,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 871 694,40		5 278 066,00	5 278 066,00	5 278 066,00

TOTAL	10 869 419,40	105 000,00	15 814 523,85	15 814 523,85	15 919 523,85
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 400 936,15
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 320 460,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	400 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 482 009,56	0,00	4 693 978,00	4 693 978,00	4 693 978,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 680 000,00	0,00	2 489 992,00	2 489 992,00	2 489 992,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	730 045,00	0,00	706 285,00	706 285,00	706 285,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 892 054,56	0,00	7 890 255,00	7 890 255,00	7 890 255,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	5 645,00	5 645,00	5 645,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 142,00		33 350,00	33 350,00	33 350,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 929 196,56	0,00	7 929 250,00	7 929 250,00	7 929 250,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	821 694,40		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 050 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 871 694,40		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00

TOTAL	8 800 890,96	0,00	10 029 250,00	10 029 250,00	10 029 250,00
--------------	---------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 029 250,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	2 517,81	0,00	2 892,83	2 892,83	2 892,83
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	910 000,00	0,00	754 001,00	754 001,00	754 001,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	5 043 473,19	0,00	5 356 278,00	5 356 278,00	5 356 278,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 000,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des recettes de gestion courante		5 961 991,00	0,00	6 113 371,83	6 113 371,83	6 113 371,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	8 831,00	8 831,00	8 831,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 961 991,00	0,00	6 122 202,83	6 122 202,83	6 122 202,83

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00

TOTAL	7 311 991,00	0,00	7 822 202,83	7 822 202,83	7 822 202,83
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 207 047,17
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 029 250,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	400 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	2 250 888,00	2 250 888,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 696 076,00	0,00	7 696 076,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 411 348,00	0,00	3 411 348,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	500,00	0,00	500,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 334 470,00	2 627 178,00	3 961 648,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 442 394,00	4 878 066,00	17 320 460,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 320 460,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 693 978,00		4 693 978,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 489 992,00		2 489 992,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	706 285,00	0,00	706 285,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	5 645,00	0,00	5 645,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	33 350,00	2 100 000,00	2 133 350,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 929 250,00	2 100 000,00	10 029 250,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 029 250,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	8 181 167,00	0,00	8 181 167,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	368 135,00	368 135,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	1 515 997,00	1 515 997,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	558 604,85	0,00	558 604,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 100 000,00	2 100 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 901 686,00	1 293 934,00	3 195 620,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		10 641 457,85	5 278 066,00	15 919 523,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**17 320 460,00****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	2 892,83		2 892,83
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	754 001,00		754 001,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	5 356 278,00		5 356 278,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	200,00	0,00	200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	8 831,00	1 700 000,00	1 708 831,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

TOTAL

SLO

ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)
Recettes de fonctionnement – Total	6 122 202,83	
+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		2 207 047,17
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		10 029 250,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 788 248,56	533 149,50	0,00	16 787 310,50	16 787 310,50	0,00	16 787 310,50	17 320 460,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 938 898,56	132 354,50	0,00	7 563 721,50	7 563 721,50	0,00	7 563 721,50	7 696 076,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 449 350,00	100 012,20	0,00	3 311 335,80	3 311 335,80	0,00	3 311 335,80	3 411 348,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 388 248,56	232 366,70	0,00	10 875 057,30	10 875 057,30	0,00	10 875 057,30	11 107 424,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	300 782,80	0,00	1 033 687,20	1 033 687,20	0,00	1 033 687,20	1 334 470,00
Total des dépenses réelles		12 438 248,56	533 149,50	0,00	11 909 244,50	11 909 244,50	0,00	11 909 244,50	12 442 394,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 350 000,00			1 700 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			3 178 066,00	3 178 066,00		3 178 066,00	3 178 066,00
Total des dépenses d'ordre		1 350 000,00			4 878 066,00	4 878 066,00		4 878 066,00	4 878 066,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le Pour information (RAR N-1) (Pour information dépenses gérées hors AP) (TOTAL) (RAR N-1 vote)
ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								17 320 460,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 869 419,40	105 000,00	15 814 523,85	15 814 523,85	15 919 523,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 592 250,00	105 000,00	8 076 167,00	8 076 167,00	8 181 167,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	405 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	558 604,85	558 604,85	558 604,85
Total des recettes d'équipement		7 997 725,00	105 000,00	8 634 771,85	8 634 771,85	8 739 771,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	1 901 686,00	1 901 686,00	1 901 686,00
Total des recettes réelles		7 997 725,00	105 000,00	10 536 457,85	10 536 457,85	10 641 457,85
021	Virement de la section de fonctionnement	821 694,40		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 050 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		3 178 066,00	3 178 066,00	3 178 066,00
Total des recettes d'ordre		2 871 694,40		5 278 066,00	5 278 066,00	5 278 066,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

1 400 936,15

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

TOTAL

ID : 033-200081735-20260302-DÉLIBÉ_2026_013-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée délibérante	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					17 320 460,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		13 788 248,56	533 149,50	0,00	16 787 310,50	16 787 310,50	0,00	16 787 310,50	17 320 460,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 938 898,56	132 354,50	0,00	7 563 721,50	7 563 721,50	0,00	7 563 721,50	7 696 076,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	6 938 898,56	132 354,50		7 558 721,50	7 558 721,50	0,00	7 558 721,50	7 691 076,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 449 350,00	100 012,20	0,00	3 311 335,80	3 311 335,80	0,00	3 311 335,80	3 411 348,00
2181	Install. générales, agencements	120 000,00	7 021,20		12 978,80	12 978,80	0,00	12 978,80	20 000,00
21838	Autre matériel informatique	22 000,00	0,00		25 900,00	25 900,00	0,00	25 900,00	25 900,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	35 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 272 350,00	92 991,00		3 227 457,00	3 227 457,00	0,00	3 227 457,00	3 320 448,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		12 388 248,56	232 366,70	0,00	10 875 057,30	10 875 057,30	0,00	10 875 057,30	11 107 424,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		50 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	300 782,80	0,00	1 033 687,20	1 033 687,20	0,00	1 033 687,20	1 334 470,00
458101		0,00	0,00		30 534,00	30 534,00	0,00	30 534,00	30 534,00
458102		0,00	193 120,80		71 981,00	71 981,00	0,00	71 981,00	265 101,80
458103		0,00	0,00		77 722,20	77 722,20	0,00	77 722,20	77 722,20
458104		0,00	107 662,00		429 664,00	429 664,00	0,00	429 664,00	537 326,00
458105		0,00	0,00		2 706,00	2 706,00	0,00	2 706,00	2 706,00
458106		0,00	0,00		421 080,00	421 080,00	0,00	421 080,00	421 080,00
Total des dépenses réelles		12 438 248,56	533 149,50	0,00	11 909 244,50	11 909 244,50	0,00	11 909 244,50	12 442 394,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 350 000,00			1 700 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 350 000,00			1 700 000,00	1 700 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	66 000,00			66 000,00	66 000,00		66 000,00	66 000,00
13912	Subv. transf. Régions	480 000,00			480 000,00	480 000,00		480 000,00	480 000,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	160 000,00			190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
139172	Subv. transf. FEDER	644 000,00			964 000,00	964 000,00		964 000,00	964 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			3 178 066,00	3 178 066,00		3 178 066,00	3 178 066,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			77 087,00	77 087,00		77 087,00	77 087,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00			473 801,00	473 801,00		473 801,00	473 801,00
458101	Achats Equipements 2B	0,00			270 000,00	270 000,00		270 000,00	270 000,00
458102	Achats Equipements Brive	0,00			291 204,00	291 204,00		291 204,00	291 204,00
458103	Achats Equipements BCOBN	0,00			485 000,00	485 000,00		485 000,00	485 000,00
458104	Achats Equipements BCOBS	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Publié le information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 Vote) III = I + II
458105	Achats Equipements BPER	0,00			650 000,00	650 000,00		650 000,00	650 000,00
458202	Achats Equipements Brive	0,00			150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
458204	Achats Equipements BCOBS	0,00			325 974,00	325 974,00		325 974,00	325 974,00
458205	Achats Equipements BPER	0,00			450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 350 000,00			4 878 066,00	4 878 066,00		4 878 066,00	4 878 066,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 2026



NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités

ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		10 869 419,40	105 000,00	15 814 523,85	15 814 523,85	15 919 523,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 592 250,00	105 000,00	8 076 167,00	8 076 167,00	8 181 167,00
1312	Subv. transf. Régions	3 647 750,00	0,00	3 651 799,00	3 651 799,00	3 651 799,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	400 800,00	105 000,00	353 900,00	353 900,00	458 900,00
13172	Subv. transf. FEDER	1 125 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	2 418 700,00	0,00	620 468,00	620 468,00	620 468,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	405 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	405 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	558 604,85	558 604,85	558 604,85
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	0,00	558 604,85	558 604,85	558 604,85
Total des recettes d'équipement		7 997 725,00	105 000,00	8 634 771,85	8 634 771,85	8 739 771,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	1 901 686,00	1 901 686,00	1 901 686,00
Total des recettes réelles		7 997 725,00	105 000,00	10 536 457,85	10 536 457,85	10 641 457,85
021	Virement de la section de fonctionnement	821 694,40		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 050 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 900 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote II	III = I + II
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281838	Autre matériel informatique	60 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres immo. corporelles	60 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		3 178 066,00	3 178 066,00	3 178 066,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00		368 135,00	368 135,00	368 135,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		1 515 997,00	1 515 997,00	1 515 997,00
458102	Achats Equipements Brive	0,00		121 550,00	121 550,00	121 550,00
458201	Achats Equipements 2B	0,00		227 145,00	227 145,00	227 145,00
458202	Achats Equipements Brive	0,00		123 321,00	123 321,00	123 321,00
458204	Achats Equipements BCOBS	0,00		264 749,00	264 749,00	264 749,00
458205	Achats Equipements BPER	0,00		557 169,00	557 169,00	557 169,00
Total des recettes d'ordre		2 871 694,40		5 278 066,00	5 278 066,00	5 278 066,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 800 890,96	0,00	0,00	10 029 250,00	10 029 250,00	0,00	10 029 250,00	10 029 250,00
011	Charges à caractère général (3)	3 482 009,56	0,00	0,00	4 693 978,00	4 693 978,00	0,00	4 693 978,00	4 693 978,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 680 000,00	0,00		2 489 992,00	2 489 992,00		2 489 992,00	2 489 992,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	730 045,00	0,00	0,00	706 285,00	706 285,00	0,00	706 285,00	706 285,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 892 054,56	0,00	0,00	7 890 255,00	7 890 255,00	0,00	7 890 255,00	7 890 255,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		5 645,00	5 645,00		5 645,00	5 645,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 142,00			33 350,00	33 350,00		33 350,00	33 350,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		37 142,00	0,00	0,00	38 995,00	38 995,00		38 995,00	38 995,00
Total des dépenses réelles		5 929 196,56	0,00	0,00	7 929 250,00	7 929 250,00	0,00	7 929 250,00	7 929 250,00
023	Virement à la section d'investissement	821 694,40			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 050 000,00			2 100 000,00	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 871 694,40			2 100 000,00	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

Pour

ID : 033-200081735-20260302-DÉLIBÉ_2026_013-BF

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE	Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									10 029 250,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 311 991,00	0,00	7 822 202,83	7 822 202,83	7 822 202,83
013	Atténuations de charges (2)	2 517,81	0,00	2 892,83	2 892,83	2 892,83
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	910 000,00	0,00	754 001,00	754 001,00	754 001,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	5 043 473,19	0,00	5 356 278,00	5 356 278,00	5 356 278,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	6 000,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des recettes de gestion des services		5 961 991,00	0,00	6 113 371,83	6 113 371,83	6 113 371,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	8 831,00	8 831,00	8 831,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	8 831,00	8 831,00	8 831,00
Total des recettes réelles		5 961 991,00	0,00	6 122 202,83	6 122 202,83	6 122 202,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

2 207 047,17

Total des recettes de fonctionnement cumulées

10 029 250,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 800 890,96	0,00	0,00	10 029 250,00	10 029 250,00	0,00	10 029 250,00	10 029 250,00
011	Charges à caractère général (4)	3 482 009,56	0,00	0,00	4 693 978,00	4 693 978,00	0,00	4 693 978,00	4 693 978,00
60612	Energie - Electricité	7 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
6064	Fournitures administratives	3 100,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	5 250,00	0,00		94 710,00	94 710,00	0,00	94 710,00	94 710,00
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	0,00		3 785,00	3 785,00	0,00	3 785,00	3 785,00
6132	Locations immobilières	245 000,00	0,00		221 056,00	221 056,00	0,00	221 056,00	221 056,00
61351	Matériel roulant	4 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
61358	Autres	1 200,00	0,00		13 100,00	13 100,00	0,00	13 100,00	13 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	45 500,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 111 500,00	0,00		2 120 355,00	2 120 355,00	0,00	2 120 355,00	2 120 355,00
6161	Multirisques	4 000,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00
617	Etudes et recherches	760 529,56	0,00		885 496,00	885 496,00	0,00	885 496,00	885 496,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		1 467,00	1 467,00	0,00	1 467,00	1 467,00
6184	Versements à des organismes de formation	47 050,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 160 080,00	0,00		1 144 520,00	1 144 520,00	0,00	1 144 520,00	1 144 520,00
6228	Divers	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6234	Réceptions	8 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	15 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés	Vote)
			I					hors AE	III = I + II
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00		7 439,00	7 439,00	0,00	7 439,00	7 439,00
627	Services bancaires et assimilés	11 100,00	0,00		13 100,00	13 100,00	0,00	13 100,00	13 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00		20 450,00	20 450,00	0,00	20 450,00	20 450,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
63512	Taxes foncières	7 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 680 000,00	0,00		2 489 992,00	2 489 992,00		2 489 992,00	2 489 992,00
6218	Autre personnel extérieur	48 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	900,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 720,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	363 000,00	0,00		520 000,00	520 000,00		520 000,00	520 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	13 980,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64113	NBI	3 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64118	Autres indemnités	202 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
64131	Rémunérations	425 000,00	0,00		470 000,00	470 000,00		470 000,00	470 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	5 000,00	0,00		19 148,00	19 148,00		19 148,00	19 148,00
64138	Primes et autres indemnités	134 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6415	Congés payés	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	17 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	210 000,00	0,00		420 000,00	420 000,00		420 000,00	420 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	160 000,00	0,00		370 000,00	370 000,00		370 000,00	370 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	22 000,00	0,00		54 191,00	54 191,00		54 191,00	54 191,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	0,00		7 104,00	7 104,00		7 104,00	7 104,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		3 549,00	3 549,00		3 549,00	3 549,00
6478	Autres charges sociales diverses	44 400,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6488	Autres	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	730 045,00	0,00	0,00	706 285,00	706 285,00	0,00	706 285,00	706 285,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	268 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	90 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	90 000,00	0,00		420 181,00	420 181,00	0,00	420 181,00	420 181,00
65818	Autres	277 033,00	0,00		281 099,00	281 099,00	0,00	281 099,00	281 099,00
6583	Pénalités sur marchés	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	12,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 892 054,56	0,00	0,00	7 890 255,00	7 890 255,00	0,00	7 890 255,00	7 890 255,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		5 645,00	5 645,00		5 645,00	5 645,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		5 645,00	5 645,00		5 645,00	5 645,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 142,00			33 350,00	33 350,00		33 350,00	33 350,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 142,00			33 350,00	33 350,00		33 350,00	33 350,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		37 142,00	0,00	0,00	38 995,00	38 995,00		38 995,00	38 995,00
Total des dépenses réelles		5 929 196,56	0,00	0,00	7 929 250,00	7 929 250,00	0,00	7 929 250,00	7 929 250,00
023	Virement à la section d'investissement	821 694,40			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 050 000,00			2 100 000,00	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 050 000,00			2 100 000,00	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 871 694,40			2 100 000,00	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 311 991,00	0,00	7 822 202,83	7 822 202,83	7 822 202,83
013	Atténuations de charges (3)	2 517,81	0,00	2 892,83	2 892,83	2 892,83
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	2 892,83	2 892,83	2 892,83
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 517,81	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	910 000,00	0,00	754 001,00	754 001,00	754 001,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	300 000,84	300 000,84	300 000,84
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	60 000,00	0,00	54 000,16	54 000,16	54 000,16
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73156	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	5 043 473,19	0,00	5 356 278,00	5 356 278,00	5 356 278,00
74718	Autres participations Etat	124 590,19	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
7472	Participation régions	2 366 000,00	0,00	3 156 650,00	3 156 650,00	3 156 650,00
7473	Participation départements	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 892 883,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	1 994 628,00	1 994 628,00	1 994 628,00
74778	Autres fonds européens	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 000,00	0,00	200,00	200,00	200,00
75888	Autres	6 000,00	0,00	200,00	200,00	200,00
Total des recettes de gestion des services		5 961 991,00	0,00	6 113 371,83	6 113 371,83	6 113 371,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	8 831,00	8 831,00	8 831,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	8 831,00	8 831,00	8 831,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié l'assemblée

Total

ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	II	III = I + II
Total des recettes réelles		5 961 991,00	0,00	6 122 202,83	6 122 202,83	6 122 202,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES


A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
 Reçu en préfecture le 10/03/2026
 Publié le 9
 ID : 033-200081735-20260302-DÉLIBÉ_2026_013-BF



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026



Publié le

ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800.00 €		10/12/2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier	10	10/12/2021
L	Logiciels, solutions et équipements billettique	10	10/12/2021
L	Matériel informatique	5	10/12/2021
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	10/12/2021
L	Téléphonie	5	10/12/2021
L	Matériel technique	5	10/12/2021
L	Frais d'étude, de recherche et de développement	5	10/12/2021
L	Subventions d'équipements versées dans le cadre des activités accessoires	5	10/12/2021
L	Logiciels et solutions informatiques RMR	6	10/12/2021
L	Logiciels et solutions d'information voyageurs	4	10/12/2021
L	Logiciels de bureautique, concessions, brevets, licences, marques et procédés	2	10/12/2021

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

SOUS

de l'exercice

ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

SLOW

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	M	D	E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS****B6****Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	13 582 805,00	0,00	13 548 805,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					13 582 805,00	0,00	13 548 805,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					13 582 805,00	0,00	13 548 805,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					13 582 805,00	0,00	13 548 805,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA GRAND GUERET	1	A	2 250,00	0,00	2 250,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA TULLE AGGLO	1	A	2 500,00	0,00	2 500,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA BOCAGE BRESSUIRAIS	1	A	3 500,00	0,00	3 500,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	TRANSDEV DU MARSAN	1	A	4 000,00	0,00	4 000,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	CA BRIVE	1	A	15 000,00	0,00	15 000,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	Transdev Nord Bassin Mobilités	1	A	30 000,00	0,00	30 000,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	Transdev Bassin d'Arcachon	1	A	36 000,00	0,00	36 000,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	EPIC PERIMOUV'	1	A	107 570,00	0,00	107 570,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	LIMOGES METROPOLE	1	A	220 000,00	0,00	220 000,00
2026	CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES BILLETTIQUE	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	1 440 000,00	0,00	1 440 000,00
2026	COTISATION	CDC VALLEE DU CLAIN	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2026	COTISATION	CDC Airvaudais-Val de Thouet	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2026	COTISATION	CDC AUNIS ATLANTIQUE	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2026	COTISATION	CDC THOUARSAIS	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2026	COTISATION	CDC HAUT POITOU	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2026	COTISATION	CDC JALLE EAU BOURDE	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital	Annuité à recevoir
						l'exercice	
2026	COTISATION	CDC MONTESQUIEU	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2026	COTISATION	CDC HTE CORREZE	1	A	5 000,00	0,00	5 000,00
2026	COTISATION	CA GRAND GUERET	1	A	13 500,00	0,00	13 500,00
2026	COTISATION	CA TULLE AGGLO	1	A	13 500,00	0,00	13 500,00
2026	COTISATION	CA DU GRAND VILLENEUVOIS	1	A	13 500,00	0,00	13 500,00
2026	COTISATION	CA BERGERACOISE	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2026	COTISATION	CA GRAND DAX	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2026	COTISATION	CA MARSAN	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2026	COTISATION	CA ROCHEFORT OCEAN	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2026	COTISATION	CA SAINTES	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2026	COTISATION	CA VAL DE GARONNE	1	A	27 000,00	0,00	27 000,00
2026	COTISATION	CA GRAND COGNAC	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	CA BASSIN ARCACHON SUD	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	CA BASSIN ARCACHON NORD	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	CA MAREMNE ADOUR COTE SUD	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	CA BOCAGE BRESSUIRAIS	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	CA GRAND CHATELLERAULT	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	CA LIBOURNAIS	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	CA ROYAN ATLANTIQUE	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	SUD GIRONDE MOBILITES	1	A	40 500,00	0,00	40 500,00
2026	COTISATION	CA BASSIN BRIVE	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00
2026	COTISATION	CA GRAND PERIGUEUX	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00
2026	COTISATION	CA NIORT	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00
2026	COTISATION	CA GRANDANGOULEME	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00
2026	COTISATION	CA LA ROCHELLE	1	A	67 500,00	0,00	67 500,00
2026	COTISATION	SM PAU BEARN PYRENEES	1	A	67 500,00	0,00	67 500,00
2026	COTISATION	CU GRAND POITIERS	1	A	80 000,00	0,00	80 000,00
2026	COTISATION	LIMOGES METROPOLE	1	A	80 000,00	0,00	80 000,00
2026	COTISATION	SM PAYS BASQUE ADOUR	1	A	95 000,00	0,00	95 000,00
2026	COTISATION	DEPARTEMENT GIRONDE	1	A	120 000,00	0,00	120 000,00
2026	COTISATION	BORDEAUX METROPOLE	1	A	300 000,00	0,00	300 000,00
2026	COTISATION	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	1 637 000,00	0,00	1 637 000,00
2026	EQUIPEMENTS BILLETTIQUES	AOM CONCERNEES	1	A	3 620 468,00	0,00	3 620 468,00
2026	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	BORDEAUX METROPOLE	1	A	9 468,00	0,00	9 468,00
2026	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	SM PAU BEARN PYRENE	1	A	47 340,00	0,00	47 340,00
2026	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	60 000,00	0,00	60 000,00
2026	ETUDES CORRIDORS CARS EXPRESS	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	71 010,00	0,00	71 010,00

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital	Annuité à recevoir
						l'exercice	
2026	ETUDES COVOITURABILITE-HUBS	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	25 000,00	0,00	25 000,00
2026	FEDER : PROJET BILLETTIQUE	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	450 000,00	0,00	450 000,00
2026	GESTION PROJET BILLETTIQUE	LIMOGES METROPOLE	1	A	245 000,00	0,00	245 000,00
2026	GESTION PROJET BILLETTIQUE	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	1 951 799,00	0,00	1 951 799,00
2026	LOCAUX RER M	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	54 000,00	0,00	20 000,00
2026	MOBILITE INTEGREE	CA DU GRAND VILLENE	1	A	4 725,00	0,00	4 725,00
2026	MOBILITE INTEGREE	CA BASSIN ARCACHON SUD	1	A	14 175,00	0,00	14 175,00
2026	PLATEFORME BILLETTIQUE	CA BASSIN BRIVE	1	A	70 000,00	0,00	70 000,00
2026	PLATEFORME BILLETTIQUE Fonctionnement	Transdev Nord Bassin Mobilités	1	A	35 000,00	0,00	35 000,00
2026	PLATEFORME BILLETTIQUE Fonctionnement	CA BASSIN ARCACHON SUD	1	A	55 000,00	0,00	55 000,00
2026	PLATEFORME BILLETTIQUE Investissement	TRANSDEV DU MARSAN	1	A	35 000,00	0,00	35 000,00
2026	PLATEFORME ET GESTION BILLETTIQUE	REGION NOUVELLE-AQUITAINE	1	A	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF



NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	1,00	13,00	8,80	4,00	12,80
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	5,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	4,00	4,00	8,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur territorial	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Technicien principal 2è classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		20,00	1,00	21,00	12,80	8,00	20,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM	610	0,00	327-5	
Attaché territorial	A	ADM	580	0,00	327-5	
Attaché territorial	A	ADM	485	0,00	327-5	
Attaché territorial	A	ADM	518	0,00	327-5	
Ingénieur territorial	A	TECH	615	0,00	327-5	
Ingénieur territorial	A	TECH	615	0,00	327-5	
Ingénieur territorial	A	TECH	450	0,00	327-5	
Ingénieur territorial	A	TECH	545	0,00	327-5	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché territorial	A	ADM	545	0,00	332-24	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.


(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le 
ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF



NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 400 936,15	1 400 936,15
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-428 149,50	-428 149,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	972 786,65	972 786,65

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	972 786,65	972 786,65
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	972 786,65	972 786,65

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 700 000,00	1 700 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 100 000,00	2 100 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	400 000,00	400 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 700 000,00	1 700 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 700 000,00	1 700 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 700 000,00	1 700 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 100 000,00	III 2 100 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 100 000,00	2 100 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000 000,00	2 000 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	20 000,00	20 000,00
281838	Autre matériel informatique	35 000,00	35 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	10 000,00
28188	Autres immo. corporelles	35 000,00	35 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le



ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités - BP - 2026

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le 10/03/2026



ID : 033-200081735-20260302-DELIBE_2026_013-BF

NOUVELLE-AQUITAINE MOBILITES - Nouvelle-Aquitaine Mobilités

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercices : **49**

Nombre de membres présents : **19**

Nombre de pouvoirs : **9**

Nombre de suffrages exprimés : **105**

VOTES :

Pour : **105**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Date de convocation : 20 février 2026

Présenté par Renaud LAGRAVE, à Bordeaux; le 02/03/2026

Délibéré par le Comité Syndical (2),

réunie en session à Bordeaux, le 02/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante (2) :

ANGEBAULT Frankie	Pouvoir à Sylvie AUBERT
ARCOUET Serge	
AUBERT Sylvie	Présente en visio
AULANIER Benoist	Présent en visio
AUROY-PEYTOU Thierry	
AYRAL Bertrand	
BAGNOL Gérard	
BAUDIN Claude	Pouvoir à Christophe DUPRAT
BEGOUT Gilles	
BELLE Pascale	
BERGE Mathieu	Pouvoir à Renaud LAGRAVE
BERNARD Catherine	
BERNARD Eric	
BUISSON Philippe	
CAPERAN Michel	Présent en visio
CHANTEGREIL Frédérique	
CHARPENEL Frédérique	


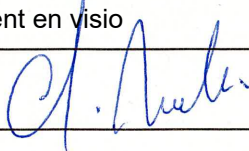
Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 033-200081735-20260302-DELIB_2026_013-BF

COLOMBIER Jacques	
DANEY Xavier	
DELHOUME Philippe	
DUBOURDIEU Alain	
DUPRAT Christophe	Présent en visio
EMON Jacky	Pouvoir à Sylvie AUBERT
ETCHEGARAY Jean-Pierre	Présent en visio
FUMEY Christophe	Présent en visio
GALAND Jean	Pouvoir à Renaud LAGRAVE
GEORGIADES Olivier	Présent en visio
GERMANEAU Michel	Présent en visio
GLEYZE Véronique	Pouvoir à Nicolas PATRIARCHE
GRELLIER Dany	Présent en visio
GUENDEZ Nordine	Pouvoir à Claude MELLIER
IRIGOYEN Jean-François	
LAGEDAMONT Jean-Marie	
LAGRAVE Renaud	
LECOINTE Alain	Présent en visio
MARTIAL Jean-Luc	
MATTARD Hindeley	Présent en visio
MELLIER Claude	
MELLIER Frédéric	
MEODE Line	Présente en visio
OXIBAR Marc suppléante Christine SEGUINAU	Présente en visio
PATRIARCHE Nicolas	Présent en visio

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le

S²LO

ID : 033-200081735-20260302-DELIB_2026_013-BF

PORTRON Didier	
PRADAYROL Christian suppléant François PATIER	Présent en visio
REGNIER Gérard suppléante Christelle PRELLON	Présente en visio
RINGENBACH Daniel	
ROSSIGNOL PUECH Clément	Pouvoir à Claude MELLIER
ROUGEOT Patrick	Présent en visio
SIX Dominique	Pouvoir à Alain LECOINTE

Certifié exécutoire par Renaud LAGRAVE, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

Au siège du SM NAM , Bordeaux le 02/03/2026



(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Comité syndical